



INFORMATIONS.

10. Il est utile de rappeler que "l'Œuvre des Tabernacles" a le privilège d'être affiliée à l'Archiasociation de l'Adoration perpétuelle du T. S. S. de l'Autel et de l'Œuvre des Églises pauvres à Rome, depuis le 6 mars 1895.

Le trésor d'indulgences que procure cette affiliation est considérable : indulgence plénière une fois pendant le mois, pour toutes les associées qui auront travaillé six heures chaque semaine de ce mois pour les églises pauvres ; trois cents jours d'indulgence également pour les dames zélatrices chaque fois qu'elles travaillent pendant une demi-heure pour le même but ; et un grand nombre d'autres indulgences exprimées sur le feuillet d'agrégation.

20. Nous exprimons à MM. les Curés le désir qu'ils veuillent bien nous adresser les vieux ornements ou autres objets du culte qui ne sont plus d'usage dans leur église. Nous tirons le meilleur parti possible de ces divers envois pour les pauvres missions.

30. Les réunions ont lieu le second et le quatrième vendredi de chaque mois ; les autres vendredis sont libres. Nous prions instamment les dames d'être fidèles à ces rendez-vous.